

Convention entre le ministère de la Culture, la commune de Conques et l'association Braille et Culture.

Depuis novembre 2009, le ministère de la Culture propose sur son portail Internet un annuaire d'histoire des arts. Cet outil met à la disposition de la communauté éducative des ressources numériques produites par les établissements publics et indexées en fonction du nouvel enseignement de l'histoire des arts au primaire, collège et lycée.

Le ministère de la Culture vient de procéder à la réalisation d'une deuxième version de ce site enrichie par l'entrée dans la base de données de ressources produites par des structures culturelles régionales (musées, théâtres, bibliothèques...). Selon Cécile Riottot en charge du dossier au ministère de la Culture et qui a repéré le site internet www.conques.fr élaboré par l'Office de Tourisme de Conques : « *Nous avons souhaité compter Conques parmi nos contributeurs car les documents proposés en ligne sont riches et répondent aux critères de l'enseignement d'histoire des arts. Ces dossiers méritent d'être référencés dans notre annuaire. La vocation de cet outil n'est pas d'être une encyclopédie sur l'histoire des arts mais de proposer à des enseignants des pistes pour la préparation de leurs cours. Il s'agit d'offrir aux enseignants et partenaires du système éducatif une réponse rapide à leurs besoins* ». Dans cette perspective, l'Office de Tourisme de Conques a retravaillé le contenu du dossier pédagogique en intégrant les travaux réalisés l'hiver dernier en partenariat avec l'association Braille et Culture.

Une convention tripartite vient formaliser cette contribution de Conques au nouveau site du ministère de la Culture www.histoiredesarts.culture.fr . La Commune de Conques se réjouit de voir ainsi valorisée son offre culturelle.